



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## Retour sur les inondations de juin 2019

**COSSONAY** Samedi 15 juin 2019, à 16h10, l'Office fédéral de Météorologie et de Climatologie lançait une alerte de degré 4, concernant des orages très violents, pour les régions Morges-Cossonay, Nyon-Terre Sainte, Saint-Cergue et Vallée de Joux. Les stations de mesure ont relevé un cumul de précipitations de 50 mm pour Cossonay, soit largement en tête du « classement » des chiffres recensés.

La charge d'appel 118 a été très rapidement saturée et le SDIS a dû intervenir en maints lieux. Des problèmes d'organisation ont surgi, ce qui a compliqué encore la tâche. Et le scénario s'est répété cinq jours plus tard!

### Quelques faits et chiffres

Lors de ces deux événements, des canalisations privées ou publiques pas encore adaptées en certains endroits ont failli à leur mission. L'évolution des surfaces (cours d'immeubles, rues et places de parc) n'est pas en cause, car toutes les nouvelles constructions prévoient des bacs de rétention qui remplacent l'infiltration dans le terrain naturel. Le surplus d'eau est dirigé vers les canalisations d'eaux claires. Les 15 et 20 juin dernier, les précipitations ont été tellement importantes, sur un laps de temps très court, que des conduites se sont mises en pression, ce qui a eu pour conséquence de faire sauter des regards.

Il est intéressant de savoir que ces intempéries, ont nécessité 100 interventions des pompiers à Cossonay et 65 sur les autres communes. L'engagement des 220 hommes du SDIS Région Venoge a



engendré 1797 heures de travail sur le terrain et 100 heures de rétablissement (nettoyage du matériel).

### Dialogue et prévention

«À notre connaissance, c'est la première fois que de tels événements se produisent ici!», relèvent Georges Rime, Syndic et Claude Moinat, Municipal. Une dizaine de personnes ou de comités d'immeuble ont envoyé un courrier aux Autorités faisant part de leurs soucis quant à d'éventuelles répétitions du

phénomène. «Nous avons reçu ces gens, nous avons présenté des explications et les entretiens se sont bien déroulés. Nous avons aussi échangé sur ce que chacun pouvait réaliser en guise de prévention.»

Au niveau des améliorations envisagées, des grilles doivent être mieux dimensionnées et des gueulards supplémentaires seront installés le long de certains trottoirs. Des bourrelets sont également prévus, des conduites agrandies et des réseaux revus, tel que cela est déjà

prévu dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

La Municipalité recommande aux citoyens de nettoyer les grilles souvent obstruées par des feuilles, d'éviter d'y mettre des «déchets de balayage» et de procéder à des curages réguliers.

«Ces intempéries ont eu un caractère exceptionnel! Si elles devaient se produire à nouveau avec une telle violence, soyons conscients qu'il sera très difficile de récupérer l'entier de ces eaux!» ■

### Le bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay fait peau neuve

Dans sa première édition de l'année 2020, vous constaterez que la présentation des divers articles et brèves de notre bulletin d'information officiel communal, le Coss'Info, a quelque peu changé. En effet, en disposant de plus de place, la Municipalité souhaite améliorer la communication envers la population, toujours par la voie

du tout-ménage du *Journal de la Région de Cossonay*.

Le principe originel est conservé, à savoir une première page traitant d'un sujet spécifique, puis, une seconde page destinée aux brèves et/ou à une information particulière que nous souhaitons mettre en valeur. Ce modeste chan-

gement implique que certaines annonces, Coss'Ainés, CLAC, mur de grimpe ou autres, se trouveront dans un autre emplacement dans le journal. Nous espérons que vous aurez toujours du plaisir à nous lire et profitons de cet encart pour vous souhaiter à toutes et tous, une **excellente année 2020!** ■

LA MUNICIPALITÉ

# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



## EN BREF

### Plan de quartier «Chien-Bœuf Sud»

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a approuvé le plan de quartier «Chien-Bœuf Sud» en date du 25 novembre 2019. Le délai pour déposer un referendum communal, suite à l'affichage aux piliers publics d'un avis à ce sujet, est échu. Aucun recours n'a été formulé auprès du Tribunal cantonal. Par conséquent, le plan de quartier est entré en vigueur.

### Votations fédérales et élection cantonale du 9 février 2020

La population va bientôt se prononcer sur deux objets sur le plan fédéral et participer à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. Nous vous rappelons que avez la possibilité de voter par correspondance **avant le 9 février 2020** en venant déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres à l'entrée du bâtiment administratif à la rue Neuve jusqu'au dimanche à 11h00 ou en l'envoyant par courrier postal (en A) au plus tard le jeudi soir (enveloppe à affranchir). Vous pouvez également venir la déposer dans les bureaux de l'administration communale le dimanche de 10h00 et 11h00. En cas de doute sur la manière de procéder, le site de l'Etat de Vaud peut vous aider. Informations sur le site: [www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/voter/mode-demploi/](http://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/voter/mode-demploi/).

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le **lundi 10 février 2020 à 20h15**, en la Maison de Ville. Rappelons que ces séances sont publiques. L'ordre du jour et les documents y relatifs peuvent être consultés sur le site [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) ou sollicités au Greffe municipal, selon les horaires d'ouverture de l'administration.

### Recensement des chiens

Conformément à la législation en vigueur (LPolC, art. 9), nous rappelons aux propriétaires de chiens que s'ils n'ont pas encore fait le nécessaire, ils sont tenus d'annoncer à l'Office de la population d'ici le 6 mars 2020: les chiens achetés ou reçus en 2019, les chiens nés en 2019 et restés en leur possession, les chiens qui n'ont pas encore été annoncés, les chiens vendus, morts ou donnés au cours de l'année 2019, pour radiation. Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office. Il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

### Mur de grimpe - CossArena

Vous pouvez faire de l'escalade en utilisation libre au mur de grimpe de CossArena, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 22h00 et les mercredis de 14h00 à 22h00. Réservations auprès de notre Service des locations (021.863.22.06, le matin), tarif: CHF 10.-/adulte et CHF 5.-/enfant (moins de 16 ans), pour 5 heures. La signature d'une décharge est requise lorsque vous venez chercher la clé au Greffe municipal.

### Protection civile - test des sirènes

Le test des sirènes aura lieu le **mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 14h00**. La Municipalité vous remercie d'avance pour votre compréhension.



L'association VengaBloc est présente les 12 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin 2020, de 18h00 à 22h00. Entrée CHF 10.-, location de matériel (chaussons et baudrier) CHF 10.-. Cours pour débutants, inscription à l'adresse [vengabloc@gmail.com](mailto:vengabloc@gmail.com).

### Ciné seniors - abonnements en prêt

Vous habitez Cossonay, avez atteint l'âge de la retraite et aimez le cinéma? Cette prestation peut vous intéresser! La Commune met à disposition de ses aînés deux abonnements pour les séances « Ciné seniors » qui ont lieu au cinéma de Cossonay les premiers mardis du mois, d'octobre à mai. Les abonnements sont mis à disposition au Greffe municipal au plus tôt le jeudi précédant les séances, contre une caution, et doivent être rendus le lendemain des projections. Pour toute question éventuelle, le Greffe municipal vous répond au 021.863.22.00 ou par courriel à [secretariat@cossonay.ch](mailto:secretariat@cossonay.ch). ■

LA MUNICIPALITÉ

## RÉNOVATION DU FUNICULAIRE - AVANCEMENT DU PROJET

**COSSONAY** Dans le courant de 2020 se dérouleront des travaux de rénovation de la ligne du funiculaire, modernisé à plusieurs reprises au cours de son existence. En 2014, au vu de sa vétusté, une première phase de reconstruction a été initiée avec la réfection complète de la voie. Actuellement, la capacité d'une cabine de funiculaire est de 47 places et 312'000 personnes ont été transportées en 2018. Cependant, aux heures de pointe, ça «bouche» pas mal! Et, au vu de l'augmentation de la population et de l'essor de la fréquentation attendue à la gare RER de Cossonay-Penthalaz ces prochaines années, le funiculaire n'offrira plus de capacité suffisante sur certaines courses en principe dès 2021. La planification précise des travaux sera connue dans les mois à venir puisque les MBC attendent encore l'autorisation formelle de construire, laquelle sera délivrée par les autorités fédérales.



de circulation et le renouvellement des stations amont et aval. Les cabines auront une capacité de 60 places et rouleront à 7m/s. Le temps de parcours se réduira à 220 secondes et le temps d'arrêt en station sera de 80 secondes, de façon à garantir la cadence de 5 minutes en exploitation, ce qui constitue une amélioration significative de l'offre. Les stations actuelles ne pouvant pas accueillir les véhicules redimensionnés, ni les poulies motrices de nouveau diamètre, elles doivent être «totalemment» reconstruites. De nouveaux locaux attenants à l'une ou l'autre des stations sont prévus. Durant les travaux, le «Funi» sera substitué par des bus entre Cossonay (arrêt Cossonay-Ville Centre) et la gare de Cossonay-Penthalaz. La fréquence de ces bus sera au quart d'heure.

La Municipalité de Cossonay, par l'intermédiaire de Valérie Induni, Municipale en charge du dossier, se réjouit de ces travaux. Il y a quelques années, une idée de suppression du «Funi» et son remplacement par des bus avait été évoquée. «Nous nous étions fermement opposés à cette idée et, aujourd'hui, nous nous en réjouissons. Ce funiculaire, une vraie offre de transports publics dans l'esprit de la mobilité douce, constitue un atout important pour notre région.» En parallèle à cette rénovation, un projet de stationnement pour vélos d'une cinquantaine de places est prévu à côté de la station supérieure. Il sera mené par la Commune et les MBC. «Mon vœu serait de pouvoir disposer d'un nouveau module qui puisse éventuellement se fermer», conclut Valérie Induni.

Précisons encore que d'autres gros travaux se dérouleront de janvier 2021 à juillet 2022 pour la mise en conformité de la gare CFF de Cossonay-Penthalaz, une rénovation évoquée depuis une quinzaine d'années avec la perspective d'un RER au quart d'heure. ■

### Satisfaction des Autorités

Le projet des MBC prévoit l'acquisition de nouvelles cabines, l'augmentation de la vitesse